

## Réunion de Bureau le 20 octobre 2013, St Julien sur Suran

**Présents** : Mesdames et Messieurs : BRANCHY Isabelle, BRIDE Jean-Louis, CANTALOUBE Daniel, ROCHET Claude, ROZ Claude, VIVIER Jean-François, VULLEMIN Pierre-Etienne.

**Excusés** : Mesdames et Messieurs : BRUN Evelyne, RENAUD Denis.

*Présentation de l'Ordre du jour :*

*Demande de congés sans solde,*

*Réunion Com.Com. Petite Montagne.*

*Budget prévisionnel*

### **Demande de congés sans solde de Fred :**

Pierre-Etienne prend la parole et explique que Fred veut prendre un an de congé sans solde pour raison personnelle. Fred a été reçu par Pierre-Etienne.

Le poste qu'occupe Fred est très lourd en responsabilité : organisation et sécurité au et du travail, gestion et insertion du personnel, mouvement important des personnes en insertion avec des capacités qui varient beaucoup, devis et suivi des chantiers. C'est certainement, dans le département, pour ce type d'activités, un des postes les plus lourds.

Pierre-Etienne nous explique que pour lui, Fred a fait le travail d'une façon très professionnelle, que Fred n'est pas en désaccord avec l'association, qu'il partira en bon terme et que le projet du troupeau conservatoire l'intéresse vivement.

L'Association est, vis à vis, des municipalités dans une position ambiguë, les maires veulent un travail de qualité mais discutent les prix. Les municipalités ont-elles le soucis de l'insertion ?

*Daniel dit non au congé sans solde. Jean-Louis et Jean-François sont plutôt du même avis. Isabelle n'a pas de position déterminée. Claude est pour le congé sans solde pour Fred.*

*Denis a donné sa position : s'il a fait le travail, il est favorable.*

Rupture conventionnelle, nous avons abordé le débat mais cette solution nous semble chère et peu adaptée.

Embaucher une personne avec un contrat à durée indéterminée est beaucoup plus motivant. Nous avons actuellement des postulant(e)s, 3 candidatures :

**Bernard Maçon**, un peu faible,

**Vincent Ménard**, a travailler dans l'équipe, travail bien techniquement, bonne possibilité comme encadrant, actuellement moniteur d'un atelier de 10 à 15 personnes.

**Carole**, peut-elle occuper le poste de chef d'équipe. Pas de promesse à Carole. Si Vincent travaille, il faut que Pierre-Etienne soit son tuteur et qu'elle travaille sur les trois équipes.

Discussion sérieuse avec Vincent par rapport à Carole. Voir toutes les candidat(e)s possibles.

Les devis doivent être fait par le chef d'équipe, actuellement, Carole doit libérer le chef d'équipe pour les devis.

Il nous faut que nous déterminions le poste de travail, pour le futur chef d'équipes, avec précisions pour éviter des déboires pour le postulant et l'Association.

Les salariés sont globalement satisfaits de travailler à l'Adapemont et la voit comme une « entreprise » atypique ou ils sont écoutés.

**Après discussion, le consensus se fait pour accepter le congé sans solde de Fred à titre exceptionnel.**

*Non au congés sans solde sauf cas particulier, tel est la position du bureau.*

### **Com. Com. de la Petite Montagne: réunion du 18 novembre 2013**

La Com. Com. de la Petite Montagne nous reconnaît pour le chantier des chemins de randonnée.

Pierre-Etienne et l'Association voudrait créer un véritable échange et dialogue sur le devenir du territoire.

L'Association a besoin de la Com. Com. de la Petite Montagne comme partenaire financier mais l'Association voudrait faire un vrai partenariat avec elle.

Le secrétaire,

j-f vivier.